

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 8 août 2022 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., maire suppléant d'arrondissement  
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville  
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement  
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

**ABSENCES :**

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement  
M. Michel NOEL, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement  
Mme Nathalie HADIDA, secrétaire d'arrondissement  
Mme Diane BIBEAU, analyste de dossiers

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

---

**CA22 20 0258**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

Maire suppléant d'arrondissement    Secrétaire d'arrondissement

**CA22 20 0259****Période de réponses et questions du public**

Monsieur le maire suppléant d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Mme Fella Koriba	Sécurité dans nos quartiers
Mme Sarah Kestenberg	Odeurs nauséabondes sur le boulevard LaSalle
M. Luc Jarry	Problèmes de salubrités des immeubles sur la rue Jean-Brillon
M. Giovanni Mendicino	Odeurs nauséabondes dans le secteur Bishop-Power
Mme Karin S. Hum	Non conformités des phases I à IV du projet Bois-des-Caryers et dépôt d'une pétition à cet effet

10.03

**CA22 20 0260****Félicitations à Mme Marcelle Turgeon - 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

QUE le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Turgeon, qui célébrera son centième anniversaire.

Avoir cent ans est un événement très spécial, une date historique qui mérite d'être soulignée, bien peu de gens peuvent se vanter d'avoir vécu un siècle, d'avoir pu assister à tant de changements et, dans sa vie, d'avoir accompli autant.

Félicitations madame Turgeon!

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA22 20 0261****Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2022 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

---

**CA22 20 0262****Dépôt des comptes rendus des comités de circulation**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'accepter le dépôt des comptes rendus des comités de circulation du 28 mars, 25 avril et 20 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité.

10.06 1227151020

---

**CA22 20 0263****Contrat à Aedifix+ inc. - travaux d'aménagement aux Travaux publics**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 119 537,21 \$ taxes incluses (contrat : 85 242,47 \$ - contingences : 17 048,49 \$ - incidences 17 246,25 \$) pour des services professionnels en architecture et ingénierie pour des travaux d'aménagement de locaux au 2<sup>e</sup> étage des travaux publics de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Aedifix+ inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 729694 – Contrat BAT.22-380.1 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 85 242,47 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

Maire suppléant d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

1220269004

20.01

---

**CA22 20 0264**

**Bail pour le 7427, boulevard Newman**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'approuver un projet de bail entre les intervenants Club Jeune Aire LaSalle, Club de boxe LaSalle et l'Arrondissement LaSalle (locataire) qui loue de COMMANDITÉ DÉVELOPPEMENT BLVD NEWMAN INC. (SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DÉVELOPPEMENT BLVD NEWMAN) pour un terme maximal de vingt-huit (28) mois et dix sept jours, soit du 15 août 2022 au 31 décembre 2024, des locaux situés au 7427, boulevard Newman, d'une superficie 17 000 pi<sup>2</sup> à des fins d'activités sportives, pour un loyer total de 836 999,45 \$ taxes incluses.

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce bail.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'Arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1227817007

---

**CA22 20 0265**

**Contribution financière aux Loisirs Laurendeau-Dunton - Programme d'accompagnement en loisir**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 15 000 \$ à l'organisme Loisirs Laurendeau-Dunton pour la réalisation du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal 2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de la Ville de Montréal.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1228317001

---

**CA22 20 0266**

**Contribution financière à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. - pique-nique du Bronx-Fête des voisins**

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, monsieur le conseiller Benoît Auger s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc., fiduciaire du Comité catalyseur du Bronx, pour l'organisation de l'événement « Pique-nique du Bronx-Fête des voisins » sur la rue Centrale, entre la rue Alepin et la 9<sup>e</sup> Avenue, le 10 septembre 2022, afin de soutenir le dynamisme et l'attractivité de cette artère marchande.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

D'autoriser la fermeture de la rue Centrale, entre la rue Alepin et la 9<sup>e</sup> avenue.

D'autoriser Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc. à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées dans le cadre de cet événement moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1227551014

---

**CA22 20 0267**

**Contribution financière à la Société historique Cavalier de LaSalle - projet Baladodiffusion**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Maire suppléant d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accorder une contribution financière totalisant 4 000 \$ à l'organisme Société historique Cavelier de LaSalle pour la réalisation du projet Baladodiffusion du moulin Fleming à la Fleischmann - un parcours dans le temps, dans le cadre du programme Soutien dans le domaine des arts de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1227769004

---

**CA22 20 0268**

**Contribution financière au Centre multiculturel de ressources de LaSalle - soutien aux nouveaux projets**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder un montant de 2 000 \$ au Centre multiculturel de ressources de LaSalle dans le cadre du volet soutien aux nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1229309026

---

**CA22 20 0269**

**Contribution financière à Bienvenue à l'immigrant - Festival interculturel**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'entériner l'octroi d'une contribution financière de 500 \$ à Bienvenue à l'immigrant, dans le cadre du plan d'action sur l'inclusion et la diversité culturelle de LaSalle, pour son festival interculturel de l'immigrant qui s'est tenu le 25 juin 2022 au parc Lefebvre.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1228157006

---

**CA22 20 0270****Contribution financière à l'Association Messinese de Montréal inc. - tournoi de golf de charité**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'entériner la décision d'accorder une contribution financière de 500 \$ à l'Association Messinese de Montréal inc. pour l'achat de publicité dans le programme souvenir de la 25<sup>e</sup> édition de leur tournoi de golf de charité annuel au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1225212020

---

**CA22 20 0271****Contribution financière à l'Association des Amis du parc des Rapides - activités entourant leur 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De féliciter l'Association des Amis du parc des Rapides pour leur 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation.

D'entériner la décision d'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire, dont une soirée qui s'est tenue le 9 juin dernier.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1228317004

---

**CA22 20 0272****Contribution financière à l'Association Cornucopia du Canada - programme souvenir de leur gala annuel**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à l'Association Cornucopia du Canada pour la réalisation du programme souvenir de leur banquet de gala annuel qui aura lieu le 28 août 2022.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1229309025

---

### **CA22 20 0273**

#### **Permis saisonnier de hockey - regroupement d'employés de l'arrondissement**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'accorder un permis saisonnier de hockey 2022-2023 à titre gratuit, équivalent à un montant de 6 336 \$, à un regroupement d'employés de l'arrondissement de LaSalle pour l'utilisation de l'aréna Jacques-Lemaire.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1223630008

---

### **CA22 20 0274**

#### **Bail de 10 ans entre l'arrondissement de LaSalle et l'Agence de mobilité durable**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser la mairesse d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer un bail de 10 ans, incluant 2 options de renouvellement de 5 années chacune, entre l'arrondissement de LaSalle et l'Agence de mobilité durable pour l'utilisation de locaux aux Ateliers municipaux André-Traversy situés au 7277, rue Cordner à LaSalle;

D'autoriser l'augmentation du budget de fonctionnement, source 0014000, revenus et dépenses, de l'arrondissement de LaSalle d'un montant de 907 566 \$ pour permettre l'exécution des travaux requis suite à la signature du bail avec l'AMD; et



D'informer le trésorier de la Ville de Montréal et le comité exécutif, de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, pour tenir compte de cette modification.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1216152011

---

**CA22 20 0275**

**Société H.O.P.E de LaSalle - collecte de denrées non périssables**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser la Société H.O.P.E de LaSalle à déposer, du 10 août 2022 au 10 septembre 2022, des boîtes de collecte de denrées non périssables à la mairie, à la bibliothèque L'Octogone, à l'aréna Jacque-Lemaire et au Complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme), et à tenir une collecte porte-à-porte le 10 septembre 2022 sur le territoire de LaSalle afin de recueillir des denrées non périssables pour leur banque alimentaire.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1229309024

---

**CA22 20 0276**

**Carrefour Angrignon - Festival du Grand PoutineFest**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser le festival du Grand PoutineFest au Carrefour Angrignon (7077, boulevard Newman) du 8 au 11 septembre 2022.

L'autorisation est conditionnelle à la réception de la preuve d'assurance responsabilité civile exigée avant la tenue de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1229255004

---

**CA22 20 0277**

**Fermeture de la rue Thelma - Fête des voisins**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

Maire suppléant d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'entériner la permission accordée aux résidents de fermer la rue Thelma, entre la 12<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Avenues pour y tenir une fête de voisins le 23 juillet 2022.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1228317002

---

**CA22 20 0278**

**Fermeture de la rue Kless - Fête des voisins**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser un groupe de citoyens à organiser une Fête des voisins sur la rue Kless le 3 septembre 2022. Autoriser la fermeture de la rue Kless. En cas de pluie, l'activité sera remise au 4 septembre.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1228317003

---

**CA22 20 0279**

**Délégation de M. Steve Barkley au colloque annuel de l'Association des travaux publics du Québec**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'autoriser M. Steve Barkley de la Direction des travaux publics à participer au colloque annuel en travaux publics - Édition 2022 organisé par l'Association des travaux publics du Québec du 19 au 21 octobre 2022 à Lévis;

De rembourser tous les frais afférents à l'événement; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1227405011

---

**CA22 20 0280**  
**Reddition de comptes**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 20 juin au 19 juillet 2022, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour juin 2022.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1223035010

---

**CA22 20 0281**  
**Avis de motion - projet de règlement 2098-LAS-199**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Benoît Auger de l'adoption séance tenante du conseil d'arrondissement d'un premier projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier certaines dispositions du plan d'aménagement d'ensemble du projet domiciliaire Bois-des-Caryers dans la zone H12-27.

Ces modifications ont trait à l'implantation de certaines saillies et terrasses, à certains accès et à l'aménagement paysager.

40.01 1229582019

---

**CA22 20 0282**  
**Adoption - Premier projet de règlement 2098-LAS-199**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro 2098-LAS-199 intitulé « Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier les dispositions du plan d'aménagement d'ensemble de la zone H12-27 comme déjà modifié par les Règlements 2098-LAS-176 et 2098-LAS-187 » et de le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1229582019

---

**CA22 20 0283**

**Dérogation mineure - empiètement au 688, 40<sup>e</sup> Avenue**

CONSIDÉRANT la volonté de régulariser une situation dérogatoire devenue existante après l'entrée en vigueur du règlement de zonage en 1988;

CONSIDÉRANT que l'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au requérant;

CONSIDÉRANT que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT que la demande ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol, ni une zone soumise à des contraintes particulières pour des questions de sécurité publique, ni les dispositions de zonage ou lotissement relatives aux droits acquis;

CONSIDÉRANT que la dérogation respecte le Plan d'urbanisme.

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure pour une habitation unifamiliale et un abris d'auto situés au 688, 40<sup>e</sup> Avenue (lot 1 235 399) afin d'autoriser un empiètement maximal du bâtiment principal et de l'abri d'auto de 0,8 mètre dans la marge avant, alors qu'une marge avant minimale de 4,5 mètres est requise et autoriser un empiètement maximal de l'abri d'auto de 0,94 mètre dans la marge latérale droite alors qu'une marge latérale minimale de deux (2) mètres est requise lorsqu'il y a empiètement dans la marge avant, respectivement en vertu des articles 3.5.7.3 et 6.1.1 (15) ainsi que de la grille des usages et normes H04-19 du règlement de zonage 2098.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1229582024

---

**CA22 20 0284**

**Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.04 à 40.07.

D'adopter les points 40.04 à 40.07.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

---

**CA22 20 0285****P.I.I.A.D. - revêtement d'une habitation unifamiliale au 7, avenue Riverview**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande TR3003175202), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier une partie du revêtement extérieur sur les façades latérales et arrière d'une habitation unifamiliale située au 7, avenue Riverview (lot 1 929 658), considérant que le projet :

- propose des matériaux nobles et durables sur l'ensemble des façades;
- utilise des matériaux de revêtement de qualité supérieure à ceux d'origine;
- harmonise la qualité du traitement architectural pour l'ensemble des murs extérieurs;
- préserve le caractère d'ensemble du secteur dans lequel la construction se trouve;
- respecte les objectifs et critères applicables du règlement relatif aux PIIAD (Chapitre 25 : Secteurs et bâtiments patrimoniaux).

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1229582023

---

**CA22 20 0286****P.I.I.A.D. - revêtement d'une habitation unifamiliale au 600, 9<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande TR3003134962), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier le revêtement extérieur d'une habitation unifamiliale située au 600, 39<sup>e</sup> Avenue (lot 1 235 126), considérant que le projet :

- prend en considération le traitement des bâtiments comparables situés dans le voisinage;
- assure l'intégration du bâtiment et de ses modifications dans son environnement;
- propose un appareillage de maçonnerie ainsi que l'installation de revêtement léger reflétant ceux des bâtiments de même type dans le secteur Riverside;
- préserve le caractère d'ensemble du secteur dans lequel la construction se trouve;

Maire suppléant d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

- respecte les objectifs et critères applicables du règlement relatif aux PIIAD (Chapitre 26 : Riverside).

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1229582022

---

**CA22 20 0287**

**P.I.I.A.D. - revêtement et ouvertures d'une habitation unifamiliale au 71, 7<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3003178239), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier le revêtement, les ouvertures et l'accès d'une habitation unifamiliale située au 71, 7<sup>e</sup> Avenue (lot 1 079 881), considérant que le projet :

- assure le respect du paysage distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- assure l'identification du bâtiment à l'un des six types définis tout en respectant les qualités originales de chaque cas;
- respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (Chapitre 24 : Village des Rapides).

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1229582021

---

**CA22 20 0288**

**P.I.I.A.D. - piscine en cours arrière aux 1011 et 1055, boul. Shevchenko**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation (demande PI3003175263), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'installer une piscine creusée dans la cour arrière du lot 5 908 444, ses équipements et un trottoir la ceinturant, et de modifier le plan d'aménagement paysager approuvé en 2019 pour la cour arrière des lots 5 908 444 et 5 908 445 (résolutions CA19 20 0241 et CA19 20 0242) pour deux (2) habitations multifamiliales situées au 1011 et 1055, boulevard Shevchenko (lots 5 908 444 et 5 908 445), considérant que le projet :

- s'harmonise avec le milieu résidentiel tout en le mettant en valeur;
- comprend l'aménagement d'un parcours piétons convivial, sécuritaire et sans obstacle;
- comporte des sentiers bien délimités et éclairés;
- valorise les deux (2) bâtiments ainsi que leurs cours arrières;
- respecte les objectifs et critères applicables du règlement relatif aux PIIAD (chapitre 3 : Accessibilité universelle et chapitre 19 : Boulevards Shevchenko et Bishop-Power).

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1229582020

---

**CA22 20 0289**  
**Nettoyage de terrains**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin de couper les herbes hautes et d'effectuer le nettoyage de certaines propriétés situées sur le territoire de l'arrondissement et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais de chaque propriétaire.

ADRESSE/ENDROIT	NUMÉRO AVIS ET CONSTAT	DATE AVIS ET CONSTAT	DÉLAI
207, 9 <sup>e</sup> avenue	2 avis: 3657 / 20778-1 et 1 constat 306644520	31 mars 2021 / 30 mai 2021 / 1er février 2022	2 jours / 7 jours
8501, George (propriétaire décédée, maison inoccupée, aucune succession)	3 avis : 6074 / 21233-1 / 21233-2	9 septembre 2021 / 9 novembre 2021 / 8 juillet 2022	5 jours / 7 jours et 15 jours / 7 jours et 15 jours
7760, boulevard Newman	Aucun récent (dossier récurrent)	n/a	n/a
Terrain CP (St-Patrick)	Aucun récent (dossier récurrent)	n/a	n/a

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1229255003

**CA22 20 0290**

**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1226456008

---

**CA22 20 0291**

**Dépôt des rapports mensuels de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser les dépôts des rapports mensuels de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour les mois de mai et juin 2022.

Adoptée à l'unanimité.

60.01 1229255002

---

**CA22 20 0292**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De lever la séance à 19 h 38.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---



---

Richard DESCHAMPS  
Maire suppléant d'arrondissement

---

Nathalie HADIDA  
secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Richard DESCHAMPS  
Maire suppléant d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 septembre 2022.